

ÉVANGILE SELON S. MATTHIEU¹

175 p.

INTRODUCTION

1° *La personne de l'auteur.* — L'apôtre auquel la tradition attribue d'une voix unanime la composition du premier de nos quatre évangiles² se nommait primitivement Lévi, comme nous l'apprennent saint Marc, II, 14, et saint Luc, V, 27. C'est peut-être à l'occasion de son appel à l'apostolat qu'il reçut le surnom de Matthieu, qui ne tarda pas à devenir sa dénomination définitive. Ce surnom est hébreu d'origine; mais on ne saurait dire avec certitude si sa forme primitive était *Mattai*, « donné » (par Dieu)³, ou *Mattiah*, « don de Jéhovah ». La première opinion est la plus probable, comme le prouve la transcription grecque *Ματθαῖος*⁴, de laquelle dérivent le latin « Mattheus » et le français « Matthieu ».

Nous savons par les trois synoptiques que notre évangéliste exerçait, sur les bords du lac de Tibériade, les fonctions de publicain, c.-à-dire de percepteur des impôts, si odieuses aux Juifs, et que, sur un mot de Jésus, il abandonna tout pour le suivre⁵. Après la Pentecôte, il prêcha pendant quelque temps la bonne nouvelle en Palestine, comme les autres apôtres⁶. Le reste de sa vie est peu connu: les anciens auteurs mentionnent l'Éthiopie, l'Arabie, la Perse, la Médie, la Macédoine, comme ayant été évangélisées par lui. On croit qu'il termina sa vie par le martyre⁷.

2° *Le plan et la division.* — Il est aisé de constater, surtout par les passages parallèles de saint Marc et de saint Luc, que saint Matthieu, dans la biographie qu'il nous a laissée de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'a pas voulu s'astreindre à suivre rigoureusement l'ordre chronologique⁸, mais qu'il y suit assez souvent

¹ Pour les commentaires catholiques, voyez l'Introd., p. 18. Signalons, comme œuvres spéciales, les Homélie si remarquables de saint Jean Chrysostome, les commentaires de saint Hilaire et de saint Jérôme; Arnoldi, *Commentar zum Evang. des h. Matth.*, Trèves, 1856; van Steenkiste, *Commentarius in Evang. sec. Matth.*, Bruges, 1878.

² Voyez l'Introd., p. 11-12; notre grand comment., p. 7-13.

³ Cf. Esdr. x, 33, 37; Neh. xii, 19.

⁴ *Mattiah* serait devenu en grec: *Μαθία*; (cf. Act. I, 28) ou *Ματθαῖος* (cf. I Par. ix, 3).

⁵ Cf. Matth. ix, 9 (voyez le commentaire); Marc. II, 13-14; Luc. V, 27-28.

⁶ Cf. Clém. d'Alex., *Strom.*, 6; Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 24.

⁷ Voyez le *Brev. rom.*, au 21 septembre.

⁸ Voyez notre *Synopsis evangelica*, passim.

un ordre logique, systématique¹. Il emploie fréquemment, il est vrai, des formules de transition qui sembleraient, à première vue, marquer un enchaînement chronologique; mais elles sont en réalité fort vagues habituellement: τότε, alors (environ quatre-vingt-dix fois); ιδού, voici (plus de soixante fois); en ce temps-là, en ces jours-là; or il arriva que...; etc.

L'œuvre de saint Matthieu se divise d'elle-même en trois parties: 1° L'histoire préliminaire de Jésus, I, 1-II, 23 (la généalogie, I, 1-17; l'enfance et la vie cachée, I, 18-II, 23); 2° la vie publique, III, 1-XX, 34 (quatre sections: la préparation du ministère de Notre-Seigneur, III, 1-IV, 11; série de faits et de discours, destinés à démontrer que Jésus est le Messie promis, IV, 12-XI, 30; l'opposition et l'incrédulité d'une partie du peuple, spécialement des pharisiens, XII, 1-XIII, 52; Jésus achève de former et d'instruire ses apôtres, XIII, 53-XX, 34); 3° les derniers jours de Jésus-Christ sur la terre et sa résurrection, XXI, 1-XXVIII, 20 (trois sections: l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem et son ministère dans cette ville immédiatement avant sa passion, XXI, 1-XXV, 46; la passion et la mort du Sauveur, XXVI, 1-XXVII, 66; la résurrection, XXVIII, 1-20)².

3° *Les destinataires et le but du premier évangile.* — Plusieurs anciens écrivains ecclésiastiques, entre autres Origène³, Eusèbe⁴, saint Jean Chrysostome⁵, saint Jérôme⁶, affirment que saint Matthieu a écrit directement pour les Juifs convertis au christianisme, afin de les maintenir dans la foi⁷. Les preuves internes corroborent singulièrement cette tradition, car tout a un coloris très judaïque dans les récits de notre évangéliste. Des allusions fréquentes sont faites aux usages civils et religieux des Juifs⁸. L'auteur suppose que ses lecteurs connaissent ces coutumes, ainsi que la géographie de la Palestine; aussi ne leur donne-t-il pas d'explications, comme le font saint Marc et saint Luc dans des cas analogues⁹. Le Messie est appelé « roi des Juifs » (II, 2); le Seigneur est nommé « Dieu d'Israël » (xv, 31). Saint Matthieu cite tout au long la partie du discours sur la montagne où Jésus établit les relations du christianisme avec le judaïsme¹⁰, et les passages où le divin Maître ordonne à ses apôtres d'évangéliser tout d'abord les Juifs (x, 5), et où il recommande au peuple de respecter les scribes en tant qu'ils sont les successeurs de Moïse (xxiii, 2 et ss.); etc.

Le but de saint Matthieu est marqué aussi nettement que possible à travers ses pages: il consistait à démontrer, soit par le témoignage des saints Livres, soit par les faits, que Jésus était le Messie promis aux Juifs, et alors attendu par eux avec tant d'impatience. Le premier évangile est tout imprégné de cette idée. A tout instant, il cite l'Ancien Testament, et surtout les prophètes, afin de prouver que Jésus-Christ a réalisé les oracles relatifs au libérateur d'Israël. Rien de plus significatif et rien de plus saisissant que cette démonstration, qui est souvent accentuée par les formules: *Ut adimpleretur...*, *Sic adimpletum est...*¹¹. Dès le début (I, 1-16), nous trouvons la généalogie officielle qui rat-

¹ Voyez en particulier les chap. VIII-IX, où il groupe divers miracles qui, de fait, ne se succèdent pas immédiatement. Comp. aussi v, 18 et ss., et x, 1 et ss.: le premier de ces passages suppose que le choix des apôtres a déjà eu lieu, et ce choix n'est raconté que plus loin. Etc.

² Pour une analyse plus détaillée, voyez le commentaire, et notre *Biblia sacra*, pp. 1097-1129.

³ *In Matth.*, t. I, et *in Joan.*, t. II.

⁴ *Hist. eccl.*, III, 24, 6.

⁵ *In Matth.*, Hom. I, 4.

⁶ *In Matth.*, Proem.

⁷ Rien n'empêche cependant, comme paraît le supposer saint Irénée, *Fragsm.*, 29, que l'écrivain sacré n'ait eu aussi en vue les Juifs non convertis, afin de les amener à la vraie foi.

⁸ Cf. IV, 23; VIII, 16; XII, 11-12; XIII, 34; XV, 1-2; XIX, 15; XXIV, 20-21. Etc.

⁹ Comp. *Matth.* xv, 1 et ss., avec *Marc.* VII, 2-6; *Matth.* XXVII, 6, avec *Marc.* VII, 11; *Matth.* XXVII, 62, avec *Marc.* XV, 42. Etc.

¹⁰ Cf. v, 17-48.

¹¹ Cf. I, 22; II, 4 et ss., 15; III, 3; IV, 14-16; VIII, 17; XI, 4-5; XII, 17 et ss.; XIII, 14, 34-35; XV, 7; XVI, 21; XVII, 12; XXI, 4, 42 et ss.;

tache Jésus à David et à Abraham, les ancêtres du Messie. La mission directe de Notre-Seigneur est de sauver « les brebis perdues de la maison d'Israël » (xv, 24, etc.). C'est lui qui est venu fonder ici-bas, et tout d'abord chez les Juifs, qui y avaient droit les premiers, le royaume de Dieu annoncé par les prophètes. Aucun autre des synoptiques n'a un but si bien déterminé.

4° *Son caractère spécial.* — Ce qui caractérise avant tout l'évangile selon saint Matthieu, c'est d'une part la simplicité, de l'autre la majesté et la grandeur : choses qui s'accordent d'ailleurs fort bien ensemble. Le récit est donc présenté sous une forme très simple; les faits sont tout bonnement juxtaposés les uns aux autres. La manière est calme et populaire; et pourtant elle est très nette aussi, d'une majesté vraiment royale. Les grands discours de Jésus¹, dont saint Matthieu a pour ainsi dire la spécialité, donnent aussi à son œuvre un cachet à part, très intéressant.

5° *La langue originale et le style.* — Les anciens écrivains sont unanimes pour attester que saint Matthieu a composé son évangile en hébreu²; ce qui était d'ailleurs très naturel, puisqu'il s'adressait, comme nous l'avons vu, aux Juifs de Palestine. Mais par « hébreu » il faut probablement entendre, d'après le sentiment le plus commun, l'idiome araméen, ou syro-chaldaïque, qui était parlé en Palestine depuis la fin de la captivité de Babylone³.

Le texte primitif s'est perdu d'assez bonne heure, lorsqu'il fut devenu inutile par la disparition ou la fusion de la chrétienté d'origine juive. Saint Jérôme crut l'avoir retrouvé dans l'évangile selon les Hébreux⁴; mais ce n'était là qu'un livre apocryphe, bien qu'il eût très vraisemblablement pour base l'écrit de saint Matthieu⁵, dans lequel les ébionites et les nazaréens avaient inséré leurs erreurs. Quant à la traduction grecque, qui est excellente sous tous rapports, elle remonte à une très haute antiquité, puisqu'on l'a attribuée autrefois à saint Jacques le Mineur, ou à l'apôtre saint Jean, ou à saint Barnabé; mais il est mieux de dire, avec saint Jérôme⁶, que l'on n'en connaît pas l'auteur. Plusieurs Pères apostoliques, tels que saint Clément de Rome, saint Polycarpe et saint Ignace, l'ont connue et citée.

6° *Le temps et le lieu de la composition.* — Quelques anciens docteurs⁷ font remonter la composition du premier évangile à l'époque où saint Matthieu quitta la Palestine pour aller convertir le monde païen; ce qui aurait eu lieu, croit-on, entre les années 41 à 48 de notre ère. D'assez nombreux commentateurs catholiques admettent cette date générale, qu'il n'est pas possible de préciser davantage avec certitude. Il est vrai que, d'après saint Irénée⁸, saint Matthieu n'aurait écrit que lorsque saint Pierre et saint Paul prêchaient ensemble à Rome; dans ce cas, la composition serait reculée jusqu'à l'an 61 au moins, date du premier voyage de l'apôtre des Gentils en Italie. Divers critiques contemporains préfèrent

xxvi, 24; xxvii, 9 et ss. Saint Matthieu fait allusion à l'Ancien Testament plus de soixante-dix fois, et il a quarante-deux citations proprement dites. Saint Marc n'a que dix-huit citations, saint Luc dix-neuf, et saint Jean douze seulement.

¹ Cf. v-vii; x; xii, 25-45; xiii; xviii; xxiii; xxiv-xxv.

² Ἑβραϊστὶ διαλέκτω, dit Papias, ap. Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 39, 16. Comp. Origène, *in Matth.*, t. I; saint Irénée, *adv. Hær.*, III, 1; saint Cyrille de Jérus., *Catech.*, xiv, 15; saint Épiph., *Hær.*, xxx, 3; saint Jérôme, *de Viris illustr.*, 3. Etc. Voyez notre grand commentaire, p. 18 et ss.

³ Quelques critiques, fort peu nombreux,

croient cependant que saint Matthieu se servit de l'hébreu proprement dit. L'opinion de divers auteurs modernes (Erasmus, Cajetan, etc.), d'après lesquels le grec aurait été la langue primitive du premier évangile, n'est pas soutenable.

⁴ *De Vir. illustr.*, 3; *adv. Pelag.*, III, 2, etc.

⁵ Voyez Cornely, *Introd. spec. in libros N. T.*, p. 47 et ss.; notre grand commentaire, p. 24.

⁶ *De Vir. ill.*, 3.

⁷ Cf. Clém. d'Alex., *Strom.*, vi, 5, 43; Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 24, 6; vi, 14, 15; saint Épiph., *Hær.*, LI, 6; saint Jérôme, *in Matth.*, Procem., etc.

⁸ *Adv. Hær.*, III, 1.

se ranger à cette opinion. Toutefois le témoignage des autres Pères est tellement formel et unanime, qu'on est parfaitement en droit de le préférer sur ce point à celui de l'évêque de Lyon¹.

« Ce qui est certain, c'est que l'évangile selon saint Matthieu parut avant la prise de Jérusalem par les Romains, par conséquent avant l'an 70, puisque les chapitres xxiv et xxv contiennent la prophétie de cet événement. » L'ordre qu'il occupe dans le canon biblique montre que, d'après la tradition, on le regardait comme le plus ancien des quatre².

¹ Voyez Cornely, *Introđ.*, p. 77-78.

² Plusieurs Pères, entre autres Origène, ap. Eusèbe, *Hist. eccl.*, vi, 25; saint Irénée, *adv.*

Hær., iii, 1, et saint Jérôme, *in Matth.*, Proœm., disent formellement qu'il parut avant les trois autres.

ÉVANGILE SELON S. MATTHIEU

CHAPITRE I

1. Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.

2. Abraham engendra Isaac; Isaac engendra Jacob; Jacob engendra Juda et ses frères;

3. Juda engendra Pharès et Zara, de Thamar; Pharès engendra Esron; Esron engendra Aram;

1. Liber generationis Jesu Christi, filii David, filii Abraham.

2. Abraham genuit Isaac. Isaac autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Judam et fratres ejus.

3. Judas autem genuit Phares et Zaram de Thamar. Phares autem genuit Esron. Esron autem genuit Aram.

PREMIÈRE PARTIE

L'enfance et la vie cachée de Jésus.

I, 1 — II, 23.

§ I. — Prélude : la généalogie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. I, 1-17.

On a dit très justement que cette généalogie forme comme un trait d'union entre l'Ancien Testament et le Nouveau. « Acte nobiliaire incomparable; » document absolument authentique, puisé aux sources officielles, mais dans lequel saint Matthieu a inséré çà et là des réflexions personnelles très intéressantes.

1^o Le titre. I, 1.

CHAP. I. — 1. Les mots *liber generationis* doivent être pris ici dans le sens strict de Livre de l'origine, et non dans celui de Livre de l'histoire. C'est un hébraïsme (*sefer toladot*) qui signifie : Liste généalogique. Comp. Gen. II, 4 et V, 1, où la locution βίβλος γενέσεως a cette signification. Le titre contenu dans ce vers. 1 ne domine donc pas l'évangile entier de saint Matthieu, ni les chap. I et II, mais seulement les vers. 2-17.

— *Jesu Christi*. Le premier de ces deux noms sacrés est la dénomination personnelle du Sauveur. Sa signification sera indiquée plus bas par l'évangéliste (cf. vers. 21). Le second, qui est celui de la dignité, de la fonction, est calqué sur le grec *χριστός*, lequel est la traduction littérale du mot hébreu *masiah*, Messie, c.-à-d. oint, dont les prophètes s'étaient depuis longtemps servis pour désigner le futur libérateur d'Israël, en tant qu'il devait exercer les rôles de roi et de prêtre, qui exigeaient une onction préalable. Cf. Ps. II, 2; Is. II, 1 et LXI, 1; Dan. IX, 26, etc. —

Fili David... Abraham. Dans ce court résumé, les deux principaux ancêtres de Jésus sont mentionnés, non seulement parce que leur « gloire primait celle de tous les autres » personnages de l'histoire juive, mais parce que, d'après les antiques promesses divines, le Messie devait avoir Abraham et David pour aïeux. Cf. Gen. XXII, 18; II Reg. VII, 14; Ps. LXXXVIII, 30, etc. Voyez aussi Matth. IX, 27; XII, 23; XXII, 42; Joan. VII, 42, etc., où le nom populaire de « fils de David » est synonyme de Messie. Conformément à son but (voyez l'Introd., p. 18), saint Matthieu démontre donc, dès les premières lignes de son récit, que Jésus était le Sauveur promis au peuple de Dieu, et il prouve d'une manière officielle et légale qu'il descendait vraiment de David.

2^o Jésus fils d'Abraham et de David. I, 2-16.

C'est le développement complet du titre.

2-5. Les ancêtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ depuis Abraham jusqu'à David. Cf. Gen. XXI, 2 et ss.; XXV, 25; XLVI, 7 et ss.; Ruth. IV, 18-22; I Par. II, 4-10, etc. — *Abraham... Isaac... Jacob*. Les trois patriarches les plus illustres. — *Judam et fratres...* Parmi les douze fils de Jacob, Juda devait seul hériter de la promesse messianique. Cf. Gen. XLIX, 10; Hebr. VII, 14; Apoc. V, 5. Ses frères reçoivent une mention spéciale, parce qu'ils furent les fondateurs des douze tribus, qui jouèrent un rôle si important dans l'histoire du peuple théocratique, du peuple du Messie. — *Zaram* (vers. 3). S'il est nommé, lui aussi, quoiqu'il ne compte pas en réalité dans la généalogie du Christ, c'est à cause de la circonstance providentielle qui assigna le droit d'aînesse à son frère Pharès. Cf. Gen. XXXVIII,

4. Aram autem genuit Aminadab. Aminadab autem genuit Naasson. Naasson autem genuit Salmon.

5. Salmon autem genuit Booz de Rahab. Booz autem genuit Obed ex Ruth. Obed autem genuit Jesse. Jesse autem genuit David regem.

6. David autem rex genuit Salomonem ex ea quæ fuit Uriæ.

7. Salomon autem genuit Roboam. Roboam autem genuit Abiam. Abias autem genuit Asa.

8. Asa autem genuit Josaphat. Josaphat autem genuit Joram. Joram autem genuit Oziam.

9. Ozias autem genuit Joatham. Joatham autem genuit Achaz. Achaz autem genuit Ezéchiam.

10. Ezéchias autem genuit Manassén. Manassés autem genuit Amon. Amon autem genuit Josiam.

11. Josias autem genuit Jechoniam et

4. Aram engendra Aminadab; Aminadab engendra Naasson; Naasson engendra Salmon;

5. Salmon engendra Booz, de Rahab; Booz engendra Obed, de Ruth; Obed engendra Jessé; Jessé engendra David, qui fut roi.

6. Le roi David engendra Salomon, de celle qui avait été femme d'Urie;

7. Salomon engendra Roboam; Roboam engendra Abias; Abias engendra Asa;

8. Asa engendra Josaphat; Josaphat engendra Joram; Joram engendra Ozias;

9. Ozias engendra Joatham; Joatham engendra Achaz; Achaz engendra Ezéchias;

10. Ezéchias engendra Manassés; Manassés engendra Amon; Amon engendra Josias;

11. Josias engendra Jéhonias et ses

27 et ss. — *Thamar*. Cf. Gen. xxxviii, 14 et ss. Comme l'ont fait remarquer les Pères (entre autres saint Jérôme, in *Matth. h. l.*), l'évangéliste la cite de même que, plus bas, une autre femme coupable (Bethsabée: *ex ea quæ...*, vers. 6) et deux païennes (la Chananéenne *Rahab* et la Moabite *Ruth*, vers. 5), pour mettre en relief la conduite extraordinaire et miséricordieuse du Seigneur dans le choix des aïeux de son Christ. Cf. Jos. II, 1 et ss., et vi, 25; Ruth, iv, 18 et ss.; II Reg. xi, 2 et ss. Le fait est d'autant plus remarquable, que les femmes n'étaient pas habituellement inscrites dans les généalogies des Juifs. — *Esson* naquit dans le pays de Chanaan, avant que Jacob vint se fixer en Égypte avec sa famille (cf. Gen. xlvi, 12 et ss.). D'autre part, *Naasson* (vers. 4) était le chef de la tribu de Juda au moment de la sortie d'Égypte (cf. Num. I, 7 et I Par. II, 10). Il suit de là que la liste signale seulement trois générations pour les quatre cents ans et plus que dura le séjour des Hébreux en Égypte (cf. Ex. xii, 40; Act. vii, 6, etc.). Quelques anneaux intermédiaires auront donc été volontairement omis ici. De même dans le livre de Ruth et I Par. S'il en est ainsi, le verbe *genuit* serait employé dans le sens large qu'il a souvent en hébreu. Cf. Gen. xlvi, 15, etc. — *Salmon* (vers. 5). Le mariage de Salmon avec Rahab n'est pas mentionné ailleurs dans la Bible; mais la tradition juive en parle d'une façon très explicite. Il eut lieu sans doute peu après la prise de Jéricho par Josué. Or il s'écoula plus de trois cent cinquante années entre cet événement et la naissance de David, période évidemment bien considérable pour quatre générations. Il est donc vraisemblable qu'en cet endroit encore la liste a passé plusieurs noms sous silence. — *Jesse*. Son vrai nom était *Isai*, et c'est à peu près sous cette forme (« Isai ») que saint Jérôme le cite parfois dans la Vulgate. Cf. Ruth, iv,

17, 22; I Reg. xvi, 1, etc. « Jesse » vient de 'Iessai' des LXX. — *David regem*. Ici et au vers. 6, le titre de roi est ajouté d'une manière solennelle au nom de David, afin de relever une circonstance glorieuse qui se produisit alors pour la race du Messie; avec ce prince elle devint une race royale.

6-11. De David à la captivité de Babylone. Cf. I Par. III, 10 et ss. — *Asa*. Quelques manuscrits et versions lisent 'Açap, faute évidente pour 'Açá. — *Joram... Ozias* (vers. 8). En réalité Joram ne fut pas le père, mais le trisaïeul d'Ozias; car trois noms, ceux des rois Ochozias, Joas et Amasias, ont été omis ici dans la table généalogique. Cf. IV Reg. VIII, 24 et XII, 21; I Par. III, 11-12. Cette omission n'est nullement due à une inadvertance; elle a été volontaire de la part de l'évangéliste, ou de l'auteur du document primitif, qui désirait réduire à quatorze le nombre des générations entre David et l'exil (voyez le vers. 17 et les notes). Si ces trois rois ont été mis de côté, de préférence à d'autres, c'est parce qu'ils étaient les descendants immédiats de l'infâme Athalie, femme de Joram, et fille de l'impie Achab, dont les fils avaient été maudits jusqu'à la quatrième génération. Cf. III Reg. xxi, 21. — *Amon* (vers. 10). Le grec dit à tort, deux fois de suite: 'Amós. Quelques manuscrits ont cependant 'Amóv. — *Jechoniam et fratres...* (vers. 11). D'après I Par. III, 15-16, Jéhonias était en réalité fils de Joakim et petit-fils de Josias. De plus, il n'a pas eu de frère. Le verbe *genuit* est donc pris dans le sens large, comme dans plusieurs des versets qui précèdent. Il en est de même du mot « fratres », qui désigne ici les frères de Josias, les oncles de Jéhonias. Ceux-ci sont mentionnés, comme plus haut ceux de Juda, pour un motif spécial: la royauté juive prit fin avec les descendants immédiats de Josias, qui furent emmenés en exil. — *In* (dans

frères, au temps de la déportation à Babylone.

12. Et après la déportation à Babylone, Jéchonias engendra Salathiel; Salathiel engendra Zorobabel;

13. Zorobabel engendra Abiud; Abiud engendra Eliacim; Eliacim engendra Azor;

14. Azor engendra Sadoc; Sadoc engendra Achim; Achim engendra Eliud;

15. Eliud engendra Éléazar; Éléazar engendra Mathan; Mathan engendra Jacob;

16. Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ.

fratres ejus in transmigracione Babylonis.

12. Et post transmigracionem Babylonis, Jechonias genuit Salathiel. Salathiel autem genuit Zorobabel.

13. Zorobabel autem genuit Abiud. Abiud autem genuit Eliacim. Eliacim autem genuit Azor.

14. Azor autem genuit Sadoc. Sadoc autem genuit Achim. Achim autem genuit Eliud.

15. Eliud autem genuit Eleazar. Eleazar autem genuit Mathan. Mathan autem genuit Jacob.

16. Jacob autem genuit Joseph, virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.

le grec : ἐπί, au temps de) *transmigratione*. Location à prendre également dans le sens large, car Josias mourut en 610, et la déportation des Juifs en Chaldée, commencée en 606 ou 605, ne se termina guère qu'en 585. Jéchonias est le premier des rois juifs qui fut emmené en exil par les Chaldéens. Cf. IV Reg. xxiv, 18. Il demeura en prison pendant trente-sept ans; Évilmérôdach l'en fit sortir et le combla d'honneurs, tout en le gardant à Babylone. Cf. IV Reg. xxv, 27 et ss. Un peu d'espoir fut ainsi rendu à Israël.

12-16. Les ancêtres de Jésus depuis la fin de la captivité. — *Post transmigracionem*. Non pas quand l'exil eut pris fin, car il est certain que Zorobabel naquit pendant la captivité de Babylone. Le sens est donc : après le fait de la déportation, pendant l'exil. — *Zorobabel* s'illustra en ramenant en Judée une première troupe de Juifs, qui quittèrent la Chaldée peu après la promulgation du décret de Cyrus mettant fin à la captivité. Esdr. v, 2 et Agg. i, 1, il est aussi nommé fils de Salathiel. Cependant, d'après I Par. iii, 17-18, il avait Phadaïa pour père, et il n'était que le neveu de Salathiel. C'est que, vraisemblablement, un mariage dit de lévirat avait eu lieu entre Phadaïa et la veuve de Salathiel mort sans enfants : de la sorte, Zorobabel était vraiment le fils légal de Salathiel. Voyez Deut. xxv, 5-10, et le commentaire. — *Abiud* (vers. 13). A partir de ce nom jusqu'à celui de saint Joseph, nous ne trouvons plus que des personnages inconnus, qui ne sont pas cités dans l'Ancien Testament. La race du Christ devint alors humble et pauvre, comme le montre la situation si modeste de saint Joseph. Le glorieux arbre de Jessé n'est plus qu'un « tronc mutilé » ; mais il va reverdir et prendre une nouvelle vigueur avec le Messie. Cf. Is. liii, 2. I Par. iii, 19 et ss., plusieurs fils de Zorobabel sont mentionnés, mais aucun du nom d'Abiud. Saint Matthieu a puisé son renseignement dans la tradition juive. — *Jacob genuit Joseph* (vers. 16). D'après la table généalogique du troisième évangile, Joseph aurait été fils d'Héli. Pour la solution de cette difficulté, voyez la note de Luc. iii, 23. — *Mariæ*. Dans la traduction

grecque du premier évangile, la forme habituelle de ce nom béni est *Μαρία* ; mais on lit parfois *Μαριαμ*, qui se rapproche davantage de l'hébreu *Miriam* (cf. Ex. xv, 20 ; I Par. iv, 17). Sa signification est incertaine, quoiqu'on en ait donné de nombreuses étymologies depuis les temps anciens jusqu'à nous. Voyez notre grand commentaire, h. l. — *De qua natus est*. Remarquez le changement de la formule, au lieu de « genuit ». Dès cet endroit, l'évangéliste insiste sur le fait de la naissance virginale de Jésus. Comp. les vers. 18 et 20. La mère du Sauveur était l'épouse de Joseph, mais celui-ci ne fut pas le père du Messie. Ce trait nous amène à signaler une autre



Marie et l'enfant Jésus.
(D'après une gemme antique.)

difficulté importante. La généalogie citée par saint Matthieu est celle de saint Joseph ; comment peut-elle être celle de Jésus ? On peut donner plusieurs réponses : 1° Chez les Juifs, c'était un principe que les femmes ne comptaient pas dans les listes de ce genre. 2° Suivant saint Paul (cf. Rom. i, 3, etc.), comme suivant la tradition, la sainte Vierge appartenait aussi à la race de David et était la proche parente de Joseph ; les ancêtres de son chaste époux étaient donc pareillement les siens. 3° Saint Joseph, en sa qua-

17. Omnes itaque generationes ab Abraham usque ad David, generationes quatuordecim; et a David usque ad transmigracionem Babylonis, generationes quatuordecim; et a transmigracione Babylonis usque ad Christum, generationes quatuordecim.

18. Christi autem generatio sic erat. Cum esset desponsata mater ejus Maria Joseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu sancto.

19. Joseph autem vir ejus, cum esset justus, et nollet eam traducere, voluit occulte dimittere eam.

17. En tout donc, depuis Abraham jusqu'à David, quatorze générations; et depuis David jusqu'à la déportation à Babylone, quatorze générations; et depuis la déportation à Babylone jusqu'au Christ, quatorze générations.

18. Or la naissance du Christ eut lieu ainsi. Marie, sa mère, étant fiancée à Joseph, avant qu'ils habitassent ensemble, il se trouva qu'elle avait conçu de l'Esprit saint.

19. Mais Joseph, son époux, étant un homme juste, et ne voulant pas la diffamer, résolut de la renvoyer secrètement.

lité d'époux de Marie, était le père légal de Notre-Seigneur Jésus-Christ; dans un document généalogique, il était donc traité comme le père proprement dit. Ce qui est certain, c'est que saint Matthieu, pour démontrer que Jésus était le Messie, devait prouver qu'il était l'héritier légal de David; ce qui ne pouvait avoir lieu que par l'intermédiaire de saint Joseph. Voyez notre grand commentaire, p. 40.

3° Récapitulation. I, 17.

17. Division de la table généalogique en trois groupes de quatorze ancêtres. — *Omnes itaque...* Non pas toutes les générations absolument, mais celles qui ont été signalées dans la liste. Les Juifs aimaient à faire des groupements de ce genre dans leurs tables généalogiques, quitte à sacrifier quelques noms, comme l'a fait plus haut notre évangéliste ou son document, pour rendre la symétrie parfaite. Saint Matthieu prend pour base du sien trois grandes époques de l'histoire juive : d'Abraham au règne de David (période des patriarches et des juges); de David à l'exil (période des rois); de l'exil à Jésus-Christ (période des simples descendants royaux). — *Quatuordecim.* C.-à-d. 2×7 , ou deux fois le nombre sacré. — *A transmigracione...* *quatuordecim.* Cette fois, le calcul paraît inexact; car à première vue nous ne trouvons que treize générations, et déjà Porphyre faisait cette objection aux premiers chrétiens. Voyez saint Jérôme, *in Dan.* Il existe trois solutions principales de cette difficulté : 1° Au vers. 11, ce serait par suite d'une erreur que nous lisons aujourd'hui le nom de Jéchonias; il faudrait celui de son père Joakim (voyez la note du vers. 10). Quelques manuscrits et versions ont, en effet, la variante τὸν Ἰωακίμ. Cette hypothèse est inadmissible, puisque Joakim ne fut pas emmené en captivité. Peut-être son nom a-t-il été omis parce qu'il tenait son titre de roi du pharaon égyptien, et que le pays demeura sous le joug étranger durant son règne. Cf. IV Reg. xxiv, 1 et ss. 2° Un nom aurait été oublié par la faute d'un copiste. La chose serait possible en soi, les personnages de la troisième série étant pour la plupart inconnus à l'histoire; mais les manuscrits sont unanimes contre ce sentiment. 3° Jéchonias doit être

compté deux fois : une fois dans la seconde catégorie, parce qu'il termine la période des rois, et une fois dans la troisième, parce qu'il ouvre celle des simples descendants royaux. Cette opinion est certainement la meilleure de toutes.

§ II. — Quelques récits relatifs à l'enfance et à la vie cachée du Sauveur. I, 18 — II, 24.

1° L'origine divine du Messie. I, 18-25.

18. Marie conçoit le Christ d'une manière toute virginal. L'évangéliste va développer les mots « de qua natus est Jesus » du vers. 16. — *Christi autem...* Transition et introduction. Le nom du Christ est mis en avant d'une manière emphatique. — *Sic* : ainsi qu'il va être raconté. — *Desponsata.* Le verbe $\mu\eta\gamma\sigma\tau\epsilon\upsilon\sigma\theta\alpha\iota$ peut désigner aussi bien le mariage que les simples fiançailles. Le contexte montre (voyez les vers. 20^b et 24) qu'on doit lui donner ici le second sens, comme l'a fait la Vulgate. Comp. Luc. I, 27. — *Antequam convenirent.* C.-à-d. : avant qu'ils habitassent ensemble dans une même maison, à la manière des époux; par conséquent, avant leur mariage. — *Inventa est...* Sa grossesse devint manifeste à saint Joseph. Le narrateur se hâte de dire que cette conception était l'œuvre virginal et divine de l'Esprit-Saint : *de Spiritu sancto.* Cf. Luc. I, 26-28.

19-24. Angoisses de saint Joseph; il est rassuré par un ange et épouse Marie. — *Vir ejus.* En réalité, son fiancé, d'après ce qui vient d'être dit. Mais l'écrivain sacré se place au point de vue de l'avenir (Celui qui devait être bientôt l'époux de Marie); ou bien, il parle selon la coutume des Juifs, qui, à part la cohabitation, regardaient les fiancés comme de vrais époux. En effet, chez les Israélites, les fiançailles ayant un caractère juridique, il fallait un acte officiel de répudiation pour les rompre. — *Justus.* C.-à-d. saint, spécialement en ce qui concernait l'obéissance rigoureuse à la loi. Cf. Luc. I, 6. En qualité de juste, Joseph ne pouvait pas épouser sa fiancée, dont il était en droit, d'après les apparences, de soupçonner la vertu; mais il était tenu de la répudier (*dimittere*). Toutefois il se proposait d'agir avec la plus grande délicatesse : *et nollet...* — *Traducere.* $\Pi\alpha\rho\alpha\delta\epsilon\iota\gamma\mu\alpha\tau\iota\sigma\iota$:

20. Et comme il y pensait, voici qu'un ange du Seigneur lui apparut en songe, disant : Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi Marie, ton épouse; car ce qui est né en elle vient du Saint-Esprit.

21. Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus; car il sauvera son peuple de ses péchés.

22. Or tout cela arriva pour que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète, en ces termes :

23. Voici, la vierge concevra, et elle enfantera un fils, et on lui donnera le nom d'Emmanuel; ce qui signifie : Dieu avec nous.

24. Joseph, réveillé de son sommeil, fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et prit son épouse avec lui.

25. Et il ne l'avait point connue quand

20. Hæc autem eo cogitante, ecce angelus Domini apparuit in somnis ei, dicens : Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam; quod epim in ea natum est, de Spiritu sancto est.

21. Pariet autem filium, et vocabis nomen ejus Jesum; ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.

22. Hoc autem totum factum est ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam, dicentem :

23. Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel; quod est interpretatum : Nobiscum Deus.

24. Exsurgens autem Joseph a somno, fecit sicut præcepit ei angelus Domini, et accepit conjugem suam.

25. Et non cognoscebat eam donec

couvrir Marie de honte, en dévoilant devant les tribunaux sa faute supposée. Cf. Deut. xxii, 23. — *Occulte*. Sans jugement, d'une manière toute privée. Moins bien, selon d'autres : avec une lettre de divorce qui ne mentionnerait pas le motif de la séparation. Marie, cependant, demeurait silencieuse; mais son secret était celui de Dieu, et elle attendait qu'il le révélât lui-même. Quelle preuve, en dehors de la sainteté de sa vie, pouvait-elle d'ailleurs apporter du miracle qui s'était accompli en elle? Mais voici que le Seigneur daigne se charger de rassurer le juste Joseph : *hæc autem...* (vers. 20). — *Ecce* (יִשְׁרָאֵל). Particule aimée de saint Matthieu, qui l'emploie plus de soixante fois, d'ordinaire pour mettre en relief des faits soudains et extraordinaires. Elle correspond à l'hébreu *hinneh*. — *Angelus*. Sans article dans le grec : un ange du Seigneur. — *In somnis*. D'après le grec : « secundum somnium, » en songe; durant son sommeil. Dieu avait eu plusieurs fois recours à ce mode de révélation sous l'Ancien Testament. Cf. Gen. xx, 3; xxviii, 12; xxxi, 24, etc. — *Fili David*. Joseph était alors l'héritier principal de David. Voyez les vers. 16. — *Accipere*. C.-à-d., prendre chez lui, dans le sens d'épouser. — *Quod enim...* Parole qui suffisait pour calmer tous les doutes de Joseph. Sur l'emploi du neutre, voyez Luc. i, 35^b et le commentaire. — *Pariet...* (vers. 21). Ce verset et les deux suivants développent les mots « quod enim... ». — *Vocabis Jesum*. En hébreu, *Y'hôshua'* d'après la forme complète du nom (cf. Ex. xxiv, 13), ou *Yésua'*, d'après la forme abrégée (cf. Neh. vii, 7). C.-à-d. : salut de Jéhovah. — *Ipsæ* (pronon très accentué : car c'est lui qui...) *enim...* Motif pour lequel le Fils de Dieu et de Marie devait recevoir cette appellation significative. — *Salvum faciet...* Non toutefois, selon les espérances grossières trop répandues alors, en déliant les Juifs du joug de Rome; mais en les retirant de l'esclavage du péché : *a peccatis...* (*eorum* au pluriel, parce que « populus » est un

nom collectif). — *Populum suum* : Israël, prédestiné depuis longtemps à être le peuple du Messie. Cf. Rom. i, 16; etc. — *Hoc autem...* (verset 22). Cette réflexion ne fait point partie de l'allocution de l'ange; elle provient de l'évangéliste lui-même, qui a coutume, ainsi qu'il a été dit dans l'Introd. (p. 18), d'insister sur le parfait accomplissement des oracles messianiques de l'Ancien Testament par Notre-Seigneur Jésus-Christ. — *Totum* : tout ce qui a été raconté dans les vers. 18-21. — *Ut adimpleretur*. La conjonction *ut* doit se traduire par « afin que », et non par « de sorte que ». Saint Matthieu ne se propose pas de signaler une simple coïncidence plus ou moins frappante entre les événements et la prophétie qu'il va citer, mais une réalisation directe, divinement voulue, de l'oracle par les faits, « un rapport de causalité » très réel. En inspirant à son prophète le magnifique oracle de l'*Almah*, Dieu avait immédiatement en vue la naissance virginale de son Christ. — *Per prophetam*, Comp. Is. vii, 14 et le commentaire. Voyez aussi nos *Essais d'exégèse*, p. 1-99. Saint Matthieu fait la citation d'une manière exacte, mais un peu libre; il ne suit littéralement ni le texte hébreu ni les LXX, quoiqu'il se rapproche davantage de ces derniers. — *Virgo* (vers. 23). *Ἡ παρθένος*, avec l'article, comme dans l'hébreu (*hâ-'almah*) : la vierge par excellence, placée par Dieu devant le regard intérieur du prophète. — *Vocabunt*. D'après l'hébr. : elle appellera. — *Emmanuel*. Hébr. : *Immānu-El*. Nom symbolique, destiné à montrer que le fils de la vierge devait être le gage d'une protection toute divine. — Les mots *quod est...* ont été évidemment ajoutés par le narrateur. — *Exsurgens...* (vers. 24). Prompte obéissance de saint Joseph. — *Accipit conjugem...* C.-à-d. qu'il l'épousa. Comp. le verset 20 et la note. C'est donc seulement alors, d'après l'opinion la plus probable, qu'eut lieu le mariage proprement dit de Marie et de Joseph.

25. Naissance du Messie. — *Non cognoscebat...*

peperit filium suum primogenitum; et vocavit nomen ejus Jesum.

elle enfanta son fils premier-né, auquel il donna le nom de Jésus.

CHAPITRE II

1. Cum ergo natus esset Jesus in Bethlehem Juda, in diebus Herodis regis, ecce Magi ab Oriente venerunt Jerosolymam,

2. dicentes: Ubi est qui natus est rex

1. Jésus étant donc né à Bethléem de Juda, aux jours du roi Hérode, voici que des Mages d'Orient vinrent à Jérusalem,

2. disant: Où est le roi des Juifs, qui

L'auteur inspiré ne manque aucune occasion d'affirmer que Marie enfanta le Messie sans cesser d'être vierge. Ici il y avait quelque nécessité de le faire, puisque son mariage vient d'être mentionné. — L'emploi de la formule *donec...* n'indique nullement que Marie devint une épouse ordinaire après la naissance de Jésus. Comme le disait déjà saint Jérôme, cette formule marque simplement ce qui se passa jusqu'à la date énoncée, sans exprimer qu'il y eut ensuite un changement. C'est une manière de parler tout hébraïque. Cf. xxii, 29; xxviii, 20; Gen. viii, 7; Num. xx, 17; I Tim. iv, 13, etc. — L'adjectif *primogenitum* n'a pas été mis moins à profit que la conjonction « donec » par les adversaires de la virginité perpétuelle de Marie; mais c'est aussi une locution hébraïque, synonyme de « adaperiens vulvam », qui désigne le premier-né, même lorsqu'il n'y a pas d'autres enfants après lui. Cf. Ex. xiii, 2; xxxiv, 19-20; Num. xviii, 15. Nous verrons plus loin (cf. xiii, 55 et le commentaire) que les « frères » et les « sœurs » de Jésus n'étaient que des cousins et des cousines.

2° L'adoration des Mages. II, 1-12.

Chose remarquable: c'est saint Matthieu, écrivant plus spécialement pour les Juifs, qui nous montre ces païens auprès de la crèche, et c'est saint Luc, écrivant surtout pour les Grecs convertis, qui raconte la visite des bergers de Bethléem à l'étable. Les Mages furent « les prémices de la gentilité » (saint Augustin), de même que les bergers avaient été les prémices du judaïsme.

CHAP. II. — 1-2. Les Mages viennent à Jérusalem et s'informent du lieu où était né le roi des Juifs. — *Natus esset*. Le premier évangéliste se borne à signaler brièvement ce fait, qui sera développé par le troisième. Cf. Luc. ii, 1-20. — *Bethlehem* (hébr.: *Beth-lèhem*, maison du pain) était une bourgade située à environ deux heures au sud de Jérusalem (*Atlas géogr.*, pl. x, xvi). David l'avait rendue célèbre. Cf. I Reg. xvi, 1 et ss., etc. Le Messie devait l'illustrer davantage encore. Voyez les vers. 5 et 6. Le mot *Judæ* est ajouté par le narrateur, pour la distinguer du village de même nom situé dans la tribu de Zabulon. Cf. Jos. xix, 15. Elle faisait donc partie de la tribu de Juda. Cf. Jud. xvii, 7 et ss. — *In diebus* (hébraïsme: sous le règne) *Herodis*. Il s'agit d'Hérode le Grand, qui régna sur la

plus grande partie de la Palestine, entre les années 714-750 de Rome (40-4 av. J.-C.). C'est tout à fait vers la fin du gouvernement de ce prince que Jésus naquit à Bethléem. — *Ecce... venerunt*. Peu de temps après Noël, ainsi qu'il résulte du texte même, du contexte et de la tradition la plus autorisée. Voyez, dans le commentaire du troisième évangile, la note qui précède II, 22. — *Magi*. Dans le grec: *μάγοι*; en hébreu, *mâgim*. Mot d'origine indo-germanique, de la racine *mag*, grand. Au début, les mages furent des prêtres astrologues, chez les Chaldéens, les Perses et les Médes (cf. Jer. xxxix, 3; Dan. i, 20; ii, 2, etc.); puis le nom se généralisa pour désigner les savants, spécialement ceux qui s'occupaient de sciences occultes, d'astrologie, etc. Et tel est ici le sens. — *Ab oriente*. Ἄπο ἀνατολῶν, au pluriel: des régions situées à l'est. Locution très générale, qui peut désigner l'Arabie, la Babylonie, la Perse, etc. La tradition est aussi très incertaine sur ce point. Clément d'Alex., saint Ephrem, saint Jean Chrys., saint Cyrille d'Alex., sont pour la Perse; saint Jérôme, saint Augustin, etc., pour la Chaldée; saint Justin, Tertullien, saint Cyprien, pour l'Arabie. C'est peut-être à cause de leur triple présent qu'on a pensé, de très bonne heure, que les mages étaient au nombre de trois, comme les représentent les monuments figurés. Le sentiment d'après lequel ils auraient été rois ne paraît avoir d'autre fondement que l'application mystique qu'on leur fit des passages Ps. lxxvii, 30, 32 et lxxxi, 10; Is. xl, 7 et lx, 3, 10. — *Ubi est... rex...* (vers. 2). Question qui suppose visiblement qu'ils étaient païens et non pas Juifs: elle est remarquable par sa clarté. Ils n'ont pas le moindre doute sur l'existence du roi nouveau-né, et c'est pour lui qu'ils viennent de si loin. La suite de leur langage et l'interprétation officielle du sanhédrin (cf. vers. 4 et ss.) montrent qu'ils ne pensaient pas à un monarque ordinaire, mais au roi idéal, depuis longtemps promis et attendu, qui devait sauver son peuple et toute l'humanité. De quelle manière ils ont appris sa naissance: *vidimus enim...* — *Stellam ejus*. Avec emphase dans le grec: αὐτοῦ τὸν ἀστὲρα, « ipsius astrum »: une étoile qui avait d'étroites relations avec lui, qui le désignait et l'annonçait spécialement, et non une conjonction de planètes, comme on l'a souvent supposé à la suite de Képler. Il est probable

vient de naître? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

3. Or le roi Hérode, l'apprenant, fut troublé, et tout Jérusalem avec lui.

4. Et rassemblant tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, il s'enquit d'eux où devait naître le Christ.

5. Et ils lui dirent : A Bethléem de Juda; car il a été ainsi écrit par le prophète :

6. Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es certainement pas le plus petit

Judæorum? vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum.

3. Audiens autem Herodes rex, turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illo.

4. Et congregans omnes principes sacerdotum et scribas populi, sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur.

5. At illi dixerunt ei : In Bethlehem Judæ; sic enim scriptum est per prophetam :

6. Et tu Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda;

que cet astre avait été créé tout exprès pour la circonstance, et qu'il consistait en un météore miraculeux, qui flottait dans notre atmosphère, apparaissait et disparaissait selon les intentions divines. C'est l'hypothèse qui cadre le mieux avec le récit; on la trouve déjà dans les écrits de saint Ignace martyr (*Ep. ad Eph.*), qui, il est vrai, ajoute quelques détails assez légendaires. Admirez la sagesse de Dieu, qui avertit des astronomes au moyen d'un phénomène céleste. — *In Oriente*. Cette fois, le grec emploie aussi le singulier (ἐν τῇ ἀνατολῇ). — *Et venimus...* En même temps qu'il manifestait l'étoile aux Mages,



Les Mages devant Hérode.
(Peinture des Catacombes.)

Dieu leur en avait révélé la signification particulière. D'ailleurs, comme le disent Suétone, *Vesp.*, 4, et Tacite, *Hist.*, v, 13 (comp. Josèphe, *Bell. jud.*, vi, 5, 4), tout l'Orient connaissait alors l'attente, où étaient les Juifs, d'un roi qui leur soumettrait le monde entier. Les Mages vinrent naturellement chercher dans la capitale juive ce roi, ou du moins des informations à son sujet. — *Adorare eum*. Le grec προσκυνεῖν désigne la prostration par laquelle les Orientaux rendent hommage soit à la divinité, soit aux grands personnages. Cf. vers. 11^a; Gen. xxiii, 7; xlii, 6, etc. (*Att. archéol.*, pl. lxxxix, fig. 4, 9; pl. cxvi, fig. 7.)

3-6. Hérode réunit les prêtres et les docteurs, pour savoir en quel lieu devait naître le Messie. — *Turbatus est*. Le vieux roi, d'un caractère extrêmement jaloux, ainsi qu'il arrive souvent

aux parvenus, tremble en apprenant l'existence d'un rival. — *Et omnis Jerosolyma...* Les habitants de Jérusalem connaissaient la cruauté d'Hérode, qui avait déjà versé des flots de sang pour monter et se maintenir sur le trône; ils se mirent donc, eux aussi, à redouter les conséquences probables de cette nouvelle. De plus, beaucoup d'entre eux étaient amis du nouvel ordre de choses; ils s'effrayèrent avec le roi, et comme lui. D'autres, pleins de foi, s'émurent dans l'espoir que le Messie venait de faire vraiment son apparition. — *Congregans...* (vers. 4). Iduméen de naissance et peu au courant des idées religieuses de ses sujets, Hérode convoque aussitôt les hommes les plus capables par état de l'éclairer dans cette circonstance. — *Principes sacerdotum*. C'étaient, croit-on, les chefs des anciennes familles sacerdotales. — *Scribas populi*. Saint Luc les nomme habituellement docteurs de la loi; ils étaient chargés d'interpréter la législation mosaïque, et remplissaient tout à la fois les fonctions de théologiens et de jurisconsultes. Cf. Jos., *Ant.*, xvii, 6, 2; xviii, 3, 5, etc. Le célèbre sanhédrin, ou grand tribunal religieux, civil et criminel des Juifs à cette époque, se composait précisément de ces deux classes, auxquelles s'adjoignait celle des anciens ou notables. Ceux-ci n'étant pas mentionnés ici, il n'est pas absolument sûr que l'assemblée ait été convoquée tout entière. — *Ubi Christus...* Détail à noter: les Mages demandent où est né le roi des Juifs; Hérode, où est né le Messie. Le roi donnait ainsi son vrai sens à la question des savants orientaux. — *In Bethlehem...* (vers. 5). La réponse était facile, les saints Livres contenant une révélation formelle sur le point indiqué. — *Per prophetam*: Michée, v, 2 (voyez le commentaire). La citation est faite assez librement d'après l'hébreu et s'écarte des LXX. L'hébreu dit que Bethléem est trop petite pour compter parmi les villes principales de Juda, mais qu'elle donnera néanmoins le jour au libérateur d'Israël. D'après l'évangéliste, Bethléem n'est pas insignifiante parmi les villes de Juda, puisque d'elle naîtra le Messie. La pensée est évidemment la même au fond. — Les mots *terra Juda*, c.-à-d. territoire appartenant à Juda, remplacent « Ephrata » du texte original, qui était le nom primitif de Bethléem. Cf. Gen. xxxv, 16-19. — *Nequaquam minima...* Litote pour dire :

ex te enim exiit dux, qui regat populum meum Israel.

7. Tunc Herodes, clam vocatis Magis, diligenter didicit ab eis tempus stelle quæ apparuit eis.

8. Et mittens illos in Bethlehem, dixit : Ite, et interrogate diligenter de puero; et cum inveneritis, renuntiate mihi, ut et ego veniens adorem eum.

9. Qui cum audissent regem, abierunt. Et ecce stella quam viderant in Oriente, antecedebat eos, usque dum veniens staret supra, ubi erat puer.

10. Videntes autem stellam, gavisusunt gaudio magno valde.

11. Et intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus, et proidentes adoraverunt eum; et apertis thesauris suis, obtulerunt ei munera, aurum, thus et myrrham.

12. Et responso accepto in somnis ne

des chefs-lieux de Juda, car c'est de toi que sortira le chef qui régira Israël mon peuple.

7. Alors Hérode, ayant appelé secrètement les Mages, s'informa d'eux avec soin du temps où l'étoile leur était apparue.

8. Puis, les envoyant à Bethléem, il dit : Allez, informez-vous avec soin de l'enfant; et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que moi aussi j'aie l'adorer.

9. Lorsqu'ils eurent entendu le roi, ils partirent. Et voici que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient allait devant eux, jusqu'à ce que, arrivée au-dessus du lieu où était l'enfant, elle s'arrêtât.

10. Or, en voyant l'étoile, ils se rejoignirent d'une très grande joie.

11. Et, entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant, avec Marie sa mère, et, se prosternant, ils l'adorèrent; puis, ayant ouvert leurs trésors, ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

12. Et ayant reçu en songe l'avertisse-

Tu es très importante. — *In principibus* (ἡγεμόνων)... Hébr. : parmi les mille de Juda. On nommait ainsi les subdivisions des tribus ayant chacune leur chef. Ici encore le sens est donc le même des deux parts. — *Dux*. Dans le grec : ἡγούμενος. C'est à cause de ce mot que saint Matthieu a transformé les « mille » de l'hébreu en « princes ». — *Qui regat*. D'après le grec : Il fera père. Métaphore très fréquente dans l'Ancien Testament, pour exprimer l'idée de gouvernement, surtout de gouvernement paternel et pacifique. Cf. II Reg. v, 2; vii, 7, etc.

7-8. Hérode envoie les Mages à Bethléem. — *Tunc* : en grec τότε. C'est là encore une des transitions favorites de saint Matthieu (environ soixante fois). — *Clam vocatis*... : en secret, pour dissimuler ses desseins perfides et n'exciter aucun soupçon. Voilà bien, dans tout le récit, Hérode tel que nous le connaissons par Joseph et les écrivains classiques de l'époque. — *Diligenter didicit*. Le prince fourbe et rusé voulait ainsi déterminer approximativement l'âge de l'enfant, car il pensait que l'étoile s'était mise à luir dès le moment de sa naissance. — *Interrogate*... Il espérait faire ainsi des Mages ses propres espions. — *Ut et ego*... C'était le comble de l'hypocrisie, pour mieux arriver à ses fins.

9-12. Les Mages auprès de Jésus. — *Abierunt*. D'après le contexte, il semble qu'ils aient attendu la nuit pour se mettre en chemin. — *Ecce stella*... Elle avait disparu avant qu'ils n'arrivassent à Jérusalem. — *Antecedebat*... Voyez les notes du vers. 2^b. — *Gaudio magno* (vers. 10). Dans la réapparition de l'étoile, les Mages virent une confirmation toute divine du renseignement

qu'ils venaient de recevoir. — *Domum* (vers. 11). Ce mot peut fort bien désigner, dans un sens large, l'étable où était né Jésus d'après saint Luc. ii, 7. C'est le sentiment de saint Justin, c. *Tryph.*, 78; de saint Jean Chrys., de saint Aug., etc. Mais il est mieux peut-être de l'interpréter au propre, et de supposer que, quelques jours après le recensement, la sainte Famille trouva aisément une maison pour se loger. — *Invenerunt*. On lit εἶδον, « viderunt, » dans la plupart des manuscrits et versions. — *Proidentes*... La vue de l'humble enfant et de sa mère si pauvre ne troubla pas leur foi. — *The-sauris* : les récipients dans lesquels leurs objets précieux étaient renfermés. — *Obtulerunt*... pour rendre hommage au roi des Juifs. En Orient, on ne se présente jamais devant un grand personnage sans lui offrir quelques cadeaux. Cf. Gen. xliii, 11; I Reg. x, 27; III Reg. x, 2, etc. — *Munera*. Présents symboliques, qui comptaient parmi les meilleures productions de l'Orient. L'encens et la myrrhe sont des gomme parfumées, qu'exsudent deux arbres de la famille des Bursacées. Voyez Ex. xxx, 23; Ps. xlii, 9; Cant. v, 5; Is. lx, 6, etc.; l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. xxxii, fig. 7; pl. xxxiv, fig. 4, etc. D'après l'opinion la plus communément admise par les anciens auteurs, c'est au Dieu que les Mages auraient offert l'encens, l'or au roi, la myrrhe à l'homme. — *Responso accepto* (vers. 12). Χρηματισθέντες; avertis par un divin oracle. Cf. vers. 22; Luc. ii, 26, etc., d'après le texte grec. — *In somnis*. Voyez i, 20^a et les notes. — *Ne redirent ad*... Il ne fallait pas qu'ils servissent d'instruments inconscients aux projets

ment de ne pas retourner auprès d'Hérode, ils revinrent par un autre chemin dans leur pays.

13. Lorsqu'ils furent partis, voici qu'un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, disant : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte, et restes-y jusqu'à ce que je te parle; car il arrivera qu'Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir.

14. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère durant la nuit, et se retira en Égypte.

15. Et il y resta jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète, en ces termes : J'ai rappelé mon fils d'Égypte.

16. Alors Hérode, voyant qu'il avait

redirent ad Herodem, per aliam viam reversi sunt in regionem suam.

13. Qui cum recessissent, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum; et esto ibi usque dum dicam tibi; futurum est enim ut Herodes quærat puerum ad perdendum eum.

14. Qui consurgens, accepit puerum et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum.

15. Et erat ibi usque ad obitum Herodis, ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem : Ex Ægypto vocavi filium meum.

16. Tunc Herodes, videns quoniam il-

sanguinaires d'Hérode. — *Reveret sunt.* Dans le grec : ἀνχωρῶσεν, s'éloigner. Saint Matthieu emploie assez souvent ce verbe pour marquer qu'on fuit un danger. Cf. vers. 14, 22; iv, 12; xii, 15; xv, 13, etc.

3° La fuite en Égypte. II, 13-15.

13. Avertissement donné à saint Joseph. — *Cum recessissent, ecce...* Cette locution indique qu'il n'y eut pas d'intervalle entre le départ des Mages et la fuite en Égypte. — *In Ægyptum.* C'est cette contrée qui était la plus rapprochée du sud de la Judée. Là Hérode ne pourrait absolument rien contre Jésus, et des Juifs nombreux y avaient déjà trouvé un refuge contre sa tyrannie. — L'ordre donné par l'ange est motivé : *futurum est...* Dans le grec : Car Hérode est sur le point de chercher...

14-15. La sainte Famille se réfugie en Égypte. — *Qui consurgens.* Nouvel exemple de la par-

faite obéissance de Joseph. Cf. vers. 21; i, 24. — *Puerum et matrem...* Ici, comme au vers. 13, cette formule indique clairement que saint Joseph n'était que le père adoptif de l'enfant Jésus. — *Secessit...* : sans doute en suivant le chemin qui longeait la Méditerranée (*Atl. géogr.*, pl. iv, xvii). Il fallait environ dix jours de marche pour aller de Bethléem à la frontière égyptienne. — *Ad obitum...* (vers. 15). Hérode mourut en d'atroces souffrances, au commencement d'avril de l'année 750 de Rome, âgé de soixante-dix ans. Cf. Jos., *Ant.*, xvii, 6, 5; *Bell. jud.*, i, 33, 1. D'après l'opinion la plus probable, Jésus était né quelques mois seulement avant cette date. Le séjour de la sainte Famille en Égypte dut

être d'assez courte durée; c'est sans raison suffisante qu'on l'a parfois prolongé de plusieurs années. — *Ut adimpleretur...* Comme plus haut, i, 22 (voyez les notes). — *Dicentem.* Cette fois, saint Matthieu cite exactement l'oracle d'après l'hébreu. Osée, xi, 1, auquel cette prédiction est empruntée, voulait parler directement des Hébreux et de la sortie d'Égypte. C'est Israël qui est appelé « fils de Dieu » d'une manière figurée, parce qu'il était l'enfant de prédilection du Seigneur (cf. Ex. iv, 22; Is. i, 2; Jer. xxxi, 20, etc.). Mais la nation théocratique était un type du Messie, et ce qui s'était passé pour le fils improprement dit de Jéhovah devait avoir lieu aussi pour son vrai Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

4° Le massacre des Innocents. II, 16-18.

16-18. Colère et cruauté d'Hérode. — *Illius esset.* C'est ainsi que le vieux roi, trompé dans son attente, traduisit le départ précipité des



Massacre des saints Innocents. (D'après un ivoire du 7^e siècle.)

Mages : il pensa qu'ils avaient voulu se moquer de lui. — *Mittens occidit* (hébraïsme). Trait barbare, mais en parfaite conformité avec la vie d'Hérode, ce prince n'ayant épargné ni sa propre femme, ni ses fils, ni ses amis, et moins encore ses ennemis. Cf. Jos., *Ant.*, xviii, 15. — *Omnes pueros...* On a calculé que les enfants ainsi égorgés ne devaient être qu'un petit nombre, la ville

ment de ne pas retourner auprès d'Hérode, ils revinrent par un autre chemin dans leur pays.

13. Lorsqu'ils furent partis, voici qu'un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, disant : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte, et restes-y jusqu'à ce que je te parle; car il arrivera qu'Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir.

14. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère durant la nuit, et se retira en Égypte.

15. Et il y resta jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète, en ces termes : J'ai rappelé mon fils d'Égypte.

16. Alors Hérode, voyant qu'il avait

redirent ad Herodem, per aliam viam reversi sunt in regionem suam.

13. Qui cum recessissent, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum; et esto ibi usque dum dicam tibi; futurum est enim ut Herodes quærat puerum ad perdendum eum.

14. Qui consurgens, accepit puerum et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum.

15. Et erat ibi usque ad obitum Herodis, ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem : Ex Ægypto vocavi filium meum.

16. Tunc Herodes, videns quoniam il-

sanguinaires d'Hérode. — *Reversi sunt.* Dans le grec : ἀντιχωρεῖν, s'éloigner. Saint Matthieu emploie assez souvent ce verbe pour marquer qu'on fuit un danger. Cf. vers. 14, 22; iv, 12; xii, 15; xiv, 13, etc.

3^o La fuite en Égypte. II, 13-15.

13. Avertissement donné à saint Joseph. — *Cum recessissent, ecce...* Cette locution indique qu'il n'y eut pas d'intervalle entre le départ des Mages et la fuite en Égypte. — *In Ægyptum.* C'est cette contrée qui était la plus rapprochée du sud de la Judée. Là Hérode ne pourrait absolument rien contre Jésus, et des Juifs nombreux y avaient déjà trouvé un refuge contre sa tyrannie. — L'ordre donné par l'ange est motivé : *futurum est...* Dans le grec : Car Hérode est sur le point de chercher...

14-15. La sainte Famille se réfugie en Égypte. — *Qui consurgens.* Nouvel exemple de la parfaite obéissance de Joseph. Cf. vers. 21; i, 24. — *Puerum et matrem...* Ici, comme au vers. 13, cette formule indique clairement que saint Joseph n'était que le père adoptif de l'enfant Jésus. — *Secessit...* : sans doute en suivant le chemin qui longeait la Méditerranée (*Atl. géogr.*, pl. iv, xvii). Il fallait environ dix jours de marche pour aller de Bethléem à la frontière égyptienne. — *Ad obitum...* (vers. 15). Hérode mourut en d'atroces souffrances, au commencement d'avril de l'année 750 de Rome, âgé de soixante-dix ans. Cf. Jos., *Ant.*, xvii, 6, 5; *Bell. jud.*, i, 38, 1. D'après l'opinion la plus probable, Jésus était né quelques mois seulement avant cette date. Le séjour de la sainte Famille en Égypte dut

être d'assez courte durée; c'est sans raison suffisante qu'on l'a parfois prolongé de plusieurs années. — *Ut adimpleretur...* Comme plus haut, i, 22 (voyez les notes). — *Dicentem.* Cette fois, saint Matthieu cite exactement l'oracle d'après l'hébreu. Osée, xi, 1, auquel cette prédiction est empruntée, voulait parler directement des Hébreux et de la sortie d'Égypte. C'est Israël qui est appelé « fils de Dieu » d'une manière figurée, parce qu'il était l'enfant de prédilection du Seigneur (cf. Ex. iv, 22; Is. i, 2; Jer. xxxi, 20, etc.). Mais la nation théocratique était un type du Messie, et ce qui s'était passé pour le fils improprement dit de Jéhovah devait avoir lieu aussi pour son vrai Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

4^o Le massacre des Innocents. II, 16-18.

16-18. Colère et emporté d'Hérode. — *Illiusus esset.* C'est ainsi que le vieux roi, trompé dans son attente, traduisit le départ précipité des



A. MAILLOT
Massacre des saints Innocents. (D'après un ivoire du v^e siècle.)

Mages : il pensa qu'ils avaient voulu se moquer de lui. — *Mittens occidit* (hébraïsme). Trait barbare, mais en parfaite conformité avec la vie d'Hérode, ce prince n'ayant épargné ni sa propre femme, ni ses fils, ni ses amis, et moins encore ses ennemis. Cf. Jos., *Ant.*, xviii, 15. — *Omnes pueros...* On a calculé que les enfants ainsi égorgés ne devaient être qu'en petit nombre, la ville

lusus esset a Magis, iratus est valde; et mittens occidit omnes pueros qui erant in Bethlehem, et in omnibus finibus ejus, a bimatu et infra, secundum tempus quod exquisierat a Magis.

17. Tunc adimpletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam, dicentem :

18. Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus : Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt.

19. Defuncto autem Herode, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Ægypto,

20. dicens : Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israel; defuncti sunt enim qui querebant animam pueri.

21. Qui consurgens accepit puerum et matrem ejus, et venit in terram Israel.

22. Audiens autem quod Archelaus regnaret in Judæa pro Herode patre suo,

été joué par les Mages, entra dans une grande colère; et il envoya tuer tous les enfants qui étaient à Bethléem et dans tous ses environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous, selon le temps dont il s'était enquis auprès des Mages.

17. Alors s'accomplit ce qui avait été dit par le prophète Jérémie, en ces termes :

18. Une voix a été entendue à Rama, des pleurs et de grandes lamentations; c'est Rachel pleurant ses enfants, et elle n'a pas voulu être consolée, parce qu'ils ne sont plus.

19. Mais Hérode étant mort, voici qu'un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, en Égypte,

20. et dit : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et va dans le pays d'Israël; car ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant sont morts.

21. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère, et vint dans le pays d'Israël.

22. Mais ayant appris qu'Archelaüs régnait en Judée, à la place d'Hérodé

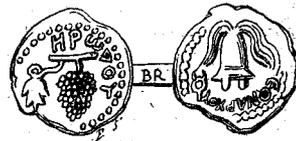
étant si petite. Le silence de Joseph sur ce fait n'a donc rien de surprenant. — *A bimatu*. Le tyran dépassa de beaucoup le temps fixé par les Mages (cf. vers. 7^b), pour être plus sûr d'arriver à ses fins, l'emplot du mot « bimatus » ne signifie donc pas que Jésus était alors âgé d'environ deux ans, comme l'ont pensé quelques interprètes. On ne comprendrait guère que les Mages eussent attendu si longtemps pour venir l'adorer. — *Tunc adimpletum...* (vers. 17). Formule identique pour le fond à celles du vers. 15 et de I, 22. — *Per Jeremiam*. Cf. Jer. xxxi, 15, et le commentaire. Précédemment, saint Matthieu n'avait pas nommé les auteurs des oracles cités. — *Vox...* (vers. 18). La citation est faite librement d'après l'hébreu. Jérémie décrit la douleur d'une mère à laquelle on avait ravi ses enfants. Voulant peindre sous de vives couleurs le malheur qui avait frappé les Juifs au moment de la prise de Jérusalem par les Chaldéens et de la déportation des habitants de Babylone, il suppose, par une figure saisissante, que Rachel, mère de Benjamin, était sortie de sa tombe des environs de Bethléem, et était venue pousser des cris de douleur pour marquer sa compassion. Saint Matthieu, divinement inspiré, voit dans cet incident un autre type, réalisé durant l'enfance du Messie. — *Rama*. Aujourd'hui er-Ram, à deux heures au nord de Jérusalem, sur l'ancien territoire de Benjamin. Les Juifs qui devaient être déportés en Chaldée y avaient été rassemblés. Cf. Jer. xl, 1. — Les mots *ploratus et ululatus...* sont une apposition au substantif « vox », qu'ils déterminent. — *Rachel...* : seconde apposition, encore plus précise.

5° La sainte Famille quitte l'Égypte et revient

à Nazareth, où elle se fixe définitivement. II, 19-23.

19-21. Départ d'Égypte, sur un nouvel aversissement divin. — *Defuncto...* Voyez la note du vers. 15^a. — *Apparuit...* : pour la troisième fois. Comp. le vers. 13 et I, 20. — *In terram Israel* (vers. 20). Expression très générale : le territoire de la nation sainte, par opposition à l'Égypte. — *Defuncti sunt...* Cf. Ex. iv, 19, dont ce passage est un écho. Pluriel de catégorie, pour dire d'une manière plus expressive qu'en même temps qu'Hérodé avaient disparu tous ceux qui pouvaient persécuter le divin Enfant.

22-23. Joseph et Marie s'établissent à Nazareth. — *Archelaus*. C'était un des fils d'Hérodé le Grand. Il gouverna la Judée, la Samarie et l'Idumée pendant environ neuf ans (de 750 à 759 de Rome), avec le titre d'ethnarque (cf. I Mach.



Monnaie d'Hérodé Archelaüs.

xiv, 47, et les notes). Voyez Jos., *Ant.*, xvii, 8, 1, etc. — *Timuit...* En effet, ce prince était, lui aussi, dur et cruel, à tel point que l'empereur Auguste dut le destituer pour le bannir à Vienne, dans les Gaules, où il mourut. Son territoire fut alors incorporé à l'empire romain. Cf. Jos., *Ant.*, xvii, 3, 2. — *Admonitus...* : pour

timuit illo ire; et admonitus in somnis, secessit in partes Galilææ.

23. Et veniens habitavit in civitate quæ vocatur Nazareth, ut adimpleretur quod dictum est per prophetas: Quoniam Nazaræus vocabitur.

son père, il craignit d'y aller; et, averti en songe, il se retira dans la province de Galilée.

23. Et il vint habiter dans une ville appelée Nazareth, afin que s'accomplît ce qui avait été dit par les prophètes: Il sera appelé Nazaréen.

CHAPITRE III

1. In diebus autem illis, venit Joannes Baptista prædicans in deserto Judææ,
2. et dicens: Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cælorum.
3. Hic est enim qui dictus est per

1. En ces jours-là, Jean-Baptiste vint, prêchant dans le désert de Judée,
2. et disant: Faites pénitence, car le royaume des cieus est proche.
3. C'est lui qui a été désigné par le

la quatrième fois. — *In partes Galilææ.* C'est Hérode Antipas, autre fils d'Hérode le Grand, prince au caractère assez doux, qui administrait cette province depuis la mort de son père. — *Nazareth* (vers. 23). Sur cette petite ville, voyez Luc. I, 26, et le commentaire. — *Per prophetas.* Le pluriel indique que l'évangéliste n'avait pas cette fois à la pensée un texte spécial, mais tout un ensemble de prédictions relatives au Messie. De fait, le Sauveur est à plusieurs reprises désigné par les prophètes comme un *nâser* ou rejeton; appellation qui joue avec celle de Nazareth. Cf. Is. xi, 1; LIII, 2. Ailleurs (Is. iv, 2; Jer. xxiii, 5, et xxxiii, 15; Zach. iii, 8, et vi, 12) il est nommé *šemaš*, germe. Dans l'installation de l'enfant Jésus à Nazareth, saint Matthieu voit l'accomplissement de ces oracles: *Quoniam Nazaræus (Ναζωραῖος)...* Ce nom forme un jeu de mots tout à la fois avec *nâser* et Nazareth. Dans les récits évangéliques, Nazareth est regardée comme la patrie de Notre-Seigneur (cf. xiii, 54, 57, etc.), et il est appelé lui-même Jésus de Nazareth (cf. xxi, 11; Joan. I, 46 et xix, 19, etc.).

SECONDE PARTIE

La vie publique de N.-S. Jésus-Christ.

III, 1 — XX, 34.

Passant sous silence toute la vie cachée de Jésus à Nazareth, saint Matthieu conduit directement ses lecteurs au seuil de la vie publique, sur laquelle il s'étendra assez longuement, de concert avec les trois autres évangélistes.

SECTION I. — APPARITION DU PRÉCURSEUR, BAPTÊME ET TENTATION DE JÉSUS. III, 1 — IV, 11.

Ce sont là les préliminaires du ministère public du Sauveur.

1° Jean-Baptiste prépare les voies à Jésus. III, 1-12. Comp. Marc. I, 2-8; Luc. III, 1-18.

CHAP. III. — 1-3. Sommaire de la prédication du précurseur. — *In diebus...* Date très vague,

qui nous reporte au fait antérieur le plus récent: tandis que Jésus était encore à Nazareth. Cf. II, 28. Saint Luc, III, 1-2, la déterminera en termes très précis. — *Joannes.* Voyez Luc. I, 13 et les notes. — *Baptista.* Surnom donné à Jean par le peuple, à cause du baptême symbolique qu'il administrait. Cf. vers. 6; Jos., *Ant.*, xviii, 6, 2. — *Prædicans* (κηρύσσων). Locution technique dans le Nouveau Testament, puis dans le langage de l'Église, pour désigner la prédication évangélique. — *In deserto Judææ.* Ce désert formait la partie orientale de la Judée, et s'étendait jusqu'à la mer Morte. Région aride et inhabitée, si ce n'est au printemps, où les nomades font paître leurs troupeaux dans ses maigres herbages (*Atl. géogr.*, pl. x). — *Dicens* (vers. 2). Le narrateur indique brièvement le thème général de la prédication de Jean-Baptiste. C'était une exhortation à la pénitence, fortement motivée par l'approche du royaume de Dieu: *Pœnitentiam...* Le mot grec μετανοεῖν marque une transformation opérée dans l'être le plus intime de l'homme (νοῦς) et se manifestant par des actes. — *Regnum cælorum.* Expression propre à saint Matthieu sous cette forme (à moins que la leçon βασιλεία τοῦ οὐρανοῦ, Joan. III, 5, ne soit authentique; ce qu'on regarde comme douteux). Les deux autres synoptiques ont à sa place: « regnum Dei » (quatre fois seulement dans saint Matth.). Elle désigne le royaume que devait fonder le Messie, et ce royaume est ainsi nommé, par opposition au royaume de la terre, à cause de sa nature toute céleste et spirituelle. Elle n'est pas employée dans l'Ancien Testament, quoique l'idée qu'elle émet y soit souvent marquée. Voyez Is. xlii, 1 et xlix, 8; Jer. iii, 13 et ss.; xxiii, 2 et ss.; Ez. xi, 16 et ss.; xxxiv, 12 et ss.; Os. II, 12 et ss.; Am. ix, 1 et ss.; Mich. ii, 12-13; iii, 12 et ss., etc.; surtout, Dan. II, 44; vii, 13-14. Ce royaume se nomme aujourd'hui l'Église; à la fin des temps ce sera le royaume des cieus dans le sens strict, durant toute l'éternité. — *Hic est...* (vers. 3). Réflexion par laquelle l'évangéliste légitime l'apparition de

prophète Isaïe, lorsqu'il dit : Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers.

4. Or Jean avait un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir autour de ses reins; et sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage.

5. Alors Jérusalem, et toute la Judée, et tout le pays des environs du Jourdain venaient à lui;

6. et ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain, confessant leurs péchés.

7. Mais voyant beaucoup de pharisiens

Isaïam prophetam, dicentem : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini; rectas facite semitas ejus.

4. Ipse autem Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam circa lumbos suos; esca autem ejus erat locustæ et mel silvestre.

5. Tunc exibat ad eum Jerosolyma, et omnis Judæa, et omnis regio circa Jordanem;

6. et baptizabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata sua.

7. Videns autem multos pharisæorum

Jean-Baptiste et sa prédication : déjà l'Ancien Testament avait prédit qu'il serait le précurseur du Messie. — *Per Isatam...* Voyez Is. XL, 3 et le commentaire. La citation est faite d'après les LXX. — *Vox clamantis...* Directement, ce texte prédit, en termes poétiques et dramatiques, la fin de la captivité de Babylone et le retour des Juifs en Palestine. Le Seigneur est censé ramener lui-même les déportés, et son héros ordonne de mettre les routes en état sur son passage (*In deserto*, le vaste désert qui séparait la Chaldée de la Judée; *Att. géogr.*, pl. VIII). Saint Matthieu et les autres évangélistes (cf. Marc. I, 8; Luc. III, 4-6; Joan. I, 23) appliquent ce texte au précurseur dans un sens typique, mais très réel : en prêchant la pénitence, Jean faisait disparaître les obstacles qui empêchaient la venue du Messie dans les âmes.

4. Sa vie mortifiée. — *Ipse autem...* Du rôle et de la mission de Jean, l'écrivain sacré passe à la description de sa personne. — *Habebat...* Son vêtement consistait en une grossière tunique, dont le tissu était en poils de chameau (*Att. archéol.*, pl. XLIV, fig. 7), et qu'il relevait à l'aide d'une ceinture de peau : *et zonam...* (*Att. archéol.*, pl. I, fig. 6, 10, 12). — *Esca autem.* Sa nourriture n'était pas moins sévère. — *Locustæ* : la grosse sauterelle d'Orient, qui forme aujourd'hui encore, cuite à l'eau ou au four, la nourriture des pauvres. Cf. Lev. XI, 22; Pline, *Hist. nat.*, VI, 35; l'*Atlas d'Hist. nat.*, pl. XLVI, fig. 2-6, 8, 9. — *Mel silvestre.* C.-à-d., du miel produit par les abeilles sauvages, dans les creux des arbres et des rochers. Il abonde dans le désert de Juda.

5-6. On accourt de toutes les régions voisines auprès de saint Jean, afin de se faire baptiser par lui. — *Tunc...* Effet merveilleux produit par sa prédication et sa vie mortifiée. — *Exibat...* Saint Matthieu mentionne trois groupes de Juifs qui allaient trouver saint Jean au désert : les habitants de la capitale, ceux de la Judée et ceux des environs du Jourdain. Il est probable que saint Marc, I, 5, indique plus exactement l'ordre dans lequel eut lieu ce concours de peuple : on vint d'abord des environs, puis du reste de la Judée, puis de la capitale, au fur et à mesure que la renommée du précurseur s'étendait davantage. — *Baptizabantur...* (vers. 6). Rite symbolique associé par saint Jean à sa prédication. En plongeant

l'homme tout entier dans l'eau, il figurait la nécessité d'une purification qui devait s'étendre à tout l'être, à l'âme aussi bien qu'aux sens extérieurs. Les Juifs se livraient depuis longtemps à des ablutions et à des instructions religieuses de ce genre (cf. Lev. XIV, 8; XV, 5, 6, 22, etc.); mais le baptême de Jean s'en distinguait par la confession explicite des péchés dont il était accompagné : *confitebantur...*

7-10. Sévères reproches adressés par saint Jean aux pharisiens et aux sadducéens. Nous avons dans ces lignes un des fragments trop peu nombreux qui nous sont restés de la prédication du précurseur. — *Videns...* Il fallait que l'impression produite par Jean fût bien grande, puisque les pharisiens et les sadducéens eux-mêmes accouraient en foule auprès de lui. C'étaient deux sectes juives alors célèbres, dont l'origine remontait jusqu'à l'époque où les mœurs du paganisme grec tendaient à s'infiltrer dans le judaïsme pour le corrompre. Cf. I Mach. I, 12-16 et le commentaire; II Mach. IV, 7, 9, etc. Les pharisiens, dont le nom signifie « séparés » (*pharissim*), s'étaient déclarés les partisans à outrance de la loi mosaïque et de l'observation fidèle, non seulement de ses prescriptions, mais aussi des ordonnances que la tradition y avait ajoutées; ils évitaient avec soin tout ce qui était légalement impur, et plus ou moins imprégné de paganisme. Tout était bien jusqu'à là; mais peu à peu leur religion était devenue purement extérieure, et comme ils jouissaient précisément à cause de ces pratiques d'une grande influence auprès du peuple, un orgueil démesuré remplissait leurs cœurs. Les récits évangéliques nous permettent de reconstituer très exactement leur caractère. Les sadducéens, grands rivaux des pharisiens, rejetaient les « traditions des anciens » (cf. XV, 2, etc.) et n'admettaient que la loi écrite. Ils appartenaient surtout aux classes riches de la nation, et plus spécialement à la classe sacerdotale. A demi sceptiques et alliant, sous le rapport dogmatique, jusqu'à nier l'existence des anges et la résurrection (cf. Act. XXIII, 8), ils subordonnaient sans hésiter les choses de la religion aux intérêts politiques et mondains; aussi étaient-ils presque toujours du côté du pouvoir, le gouvernement fût-il entre les mains d'un Hérode ou de Rome. Leur nom venait, d'après

et sadducæorum venientes ad baptismum suum, dixit eis : Progenies viperarum, quis demonstravit vobis fugere a ventura ira ?

8. Facite ergo fructum dignum poenitentiae.

9. Et ne velitis dicere intra vos : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis quoniam potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abraham.

10. Jam enim securis ad radicem arborum posita est. Omnis ergo arbor quæ non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.

11. Ego quidem baptizo vos in aqua in poenitentiam; qui autem post me venturus est fortior me est, cujus non sum

et de sadducéens qui venaient à son baptême, il leur dit : Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère qui va venir ?

8. Faites donc de dignes fruits de pénitence.

9. Et ne prétendez pas dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père. Car je vous déclare que Dieu peut susciter de ces pierres des enfants à Abraham.

10. Car déjà la cognée est mise à la racine des arbres; tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu.

11. Moi, je vous baptise dans l'eau, pour la pénitence; mais celui qui doit venir après moi est plus puissant que

les uns, de *saddûq*, juste; mieux peut-être, d'après d'autres, du grand prêtre Sadoc, qui vivait au temps de David. Cf. II Reg. VIII, 17; XV, 24. Nous trouverons plus tard ces deux partis unis dans leur opposition contre Jésus. Cf. XVI, 1; VI, 11-12; XXII, 15, 23, etc. — *Ad baptismum*. Vraisemblablement, pour se faire baptiser par saint Jean. Saint Luc, il est vrai, affirme (VII, 30) que les pharisiens ne reçurent pas le baptême de Jean; mais cette assertion générale n'empêche pas que de nombreuses exceptions purent se produire. Le précurseur adressa une allocution menaçante à ces auditeurs inattendus. — *Progenies...* Apostrophe indignée. Cette locution figurée était aussi usitée dans l'Ancien Testament, pour désigner des hommes méchants et dangereux. Cf. Ps. LVII, 5; Is. XIV, 29, etc. — *A ventura ira*: la colère qui doit éclater dans le jugement terrible que le Messie portera contre les Impies. Cf. Rom. II, 5; I Thess. I, 10. La plupart des Juifs se croyaient à l'abri de cette colère, qui ne devait, pensaient-ils, atteindre que les païens; mais ils se trompaient grossièrement en cela. En effet, la question *quis demonstravit*... suppose une réponse négative très catégorique: Personne n'a pu vous apprendre à fuir la vengeance divine, et vous la subirez certainement, à moins d'une conversion sincère. — *Facite...* (vers. 8). Du reproche brillant, Jean passe à l'exhortation. — *Fructum... poenitentiae*. Le précurseur nomme ainsi toutes les marques extérieures d'un repentir sincère, spécialement les bonnes œuvres. — *Ne velitis...* (vers. 9). Grec: μή δοξήτε, ne vous imaginez pas que vous puissiez dire. Autre illusion étrange à laquelle s'abandonnaient les Juifs d'alors, et que Jean réfute avec énergie. — *Intra vos*. 'Εν ἑαυτοῖς: en vous-mêmes, au fond de vos cœurs. — *Patrem... Abraham*. Avoir Abraham pour père, c'était appartenir au peuple théocratique, dont ce saint patriarche était le fondateur. Les compatriotes de Jean-Baptiste supposaient donc qu'il suffisait d'être Juif pour être sauvé, le salut ayant été promis à Abraham et à sa race. Cf. Gen. XII, 3, etc. — *Dico... vobis*. Réfutation

solennelle de cette erreur. — *Quoniam potens...* C.-à-d. que Dieu peut, d'un côté, condamner et rejeter les enfants d'Abraham selon la chair, s'ils se montrent indignes de ses grâces, et de l'autre, en vertu de sa toute-puissance créatrice, former de la matière la plus vile (*de lapidibus...*); les pierres si nombreuses à l'endroit où se tenait saint Jean, *istis* au père des croyants des descendants spirituels qui auront part à la rédemption messianique. Il y a dans cette parole, en même temps qu'une grave menace pour les Juifs, une belle promesse pour les païens, auxquels elle ouvre, à la suite d'oracles multiples de l'Ancien Testament, la porte du royaume des cieux. — *Jam enim...* (vers. 10). Motif pressant de conversion, présenté sous une image saisissante: *securis ad...* Le châtimement est imminent. — *Omnis ergo...* Conclusion, qui continue l'image: « Il ne suffit pas de faire des démonstrations (plus ou moins sincères); il faut des actes, des preuves, des faits. » — *Excidetur... mittetur*. Dans le grec ces verbes sont au temps présent, pour marquer la proximité et la certitude des faits annoncés.

11-12. Témoignage rendu au Messie par le précurseur. — *Ego quidem...* Comparé au futur rédempteur, saint Jean ne joue qu'un rôle secondaire; cela est manifesté par leur baptême respectif, et aussi par leur situation à l'égard l'un de l'autre. — *In poenitentiam*. Le baptême du précurseur ne remettait pas les péchés; il excitait simplement l'esprit de pénitence en ceux qui le recevaient: c'était un rite préparatoire. Le baptême du Christ accordait le pardon (cf. Act. II, 38). — *Qui... post me...* sous le rapport du temps. Au lieu du futur *venturus*, le grec emploie de nouveau le temps présent, *ἐρχόμενος*: le Messie devait se manifester bientôt. — *Cujus non sum...* Détail destiné à mieux faire ressortir la petitesse du précurseur en face du Messie. C'étaient les plus humbles serviteurs qui portaient les chaussures de leurs maîtres. — *In Spiritu... et igne*. Tel est en quelque sorte le double élément du baptême du Messie, par opposition à

moi, et je ne suis pas digne de porter ses sandales. Lui, il vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu.

12. Il a son van dans sa main, et il nettoiera son aire; et il amassera son blé dans le grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra pas.

13. Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain, auprès de Jean, pour être baptisé par lui.

14. Mais Jean l'écartait, en disant : C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi !

15. Mais Jésus, répondant, lui dit : Laisse faire maintenant; car c'est ainsi qu'il convient que nous accomplissions toute justice. Alors Jean le laissa faire.

16. Or Jésus, ayant été baptisé, sortit

dignus calceamenta portare; ipse vos baptizabit in Spiritu sancto et igni.

12. Cujus ventilabrum in manu sua, et permandabit aream suam; et congregabit triticum suum in horreum, paleas autem comburet igni inextinguibili.

13. Tunc venit Jesus a Galilæa in Jordanem ad Joannem, ut baptizaretur ab eo.

14. Joannes autem prohibebat eum, dicens : Ego a te debeo baptizari, et tu venis ad me !

15. Respondens autem Jesus, dixit ei : Sine modo; sic enim decet nos implere omnem justitiam. Tunc dimisit eum.

16. Baptizatus autem Jesus, confestim

celui du précurseur. L'Esprit-Saint, c'est ici le principe divin et vivifiant qui est communiqué par le baptême chrétien, et la manière dont ce principe agit pour purifier jusqu'au plus intime de l'être humain est comparée à l'action du feu, qui consume les impuretés des métaux eux-mêmes. — *Cujus ventilabrum...* (vers. 12). Figure empruntée aux usages agricoles de l'Orient; elle



Égyptienne vannant du blé.
(Ancienne peinture.)

représente fort bien la puissance judiciaire du Messie. L'application en est facile. L'humanité est divisée en deux catégories par rapport au jugement final qu'opérera le Christ. Le froment symbolise les bons, que Dieu placera dans le ciel; la paille figure les méchants, qui seront jetés dans les flammes éternelles de l'enfer. Cf. xxv, 46; Is. LXVI, 24; Marc. ix, 43, 48, etc.

2^e Le baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ. III, 13-17.

C'est le second des trois actes préparatoires à la vie publique de Jésus. Comp. Marc. i, 9-11; Luc. iii, 21-22. Le récit de saint Matthieu est le plus complet.

13-15. Jésus est baptisé par saint Jean. — *Tunc venit* (παράγινεται, au temps présent)... Le Messie apparaît à son tour sur la scène : heure solennelle dans l'histoire de sa vie et dans l'his-

toire du monde. — *In Jordanem*. Grec : auprès du Jourdain. — *Joannes autem...* (vers. 14). Les importants détails de ce verset et du suivant sont propres à notre évangéliste; saint Marc et saint Luc se bornent à noter brièvement le fait du baptême. — *Prohibebat...* L'imparfait dénote des efforts réitérés, prolongés, pour dissuader Jésus. — Les mots *ego a te... et tu... ad me* (les quatre pronoms sont très accentués) renferment le motif du refus de Jean. Il sentait vivement, d'une part son indignité, de l'autre la sainteté parfaite de Jésus, et il ne pouvait concilier cette dernière avec l'idée d'une cérémonie qui symbolisait la purification morale et la rémission des péchés. — *Ei tu venis...* Parole semblable à celle que la mère de Jean avait autrefois adressée à Marie. Cf. Luc. i, 43. C'est par une révélation spéciale que le précurseur reconnut immédiatement en Jésus le Messie auquel il préparait les voies; puis, au moment même où il le baptisait, l'apparition de la colombe symbolique confirma cette révélation. Cf. Joan. i, 31, 33. — *Respondens...* (vers. 15). « Réponse aimable, majestueuse, simple et en même temps profonde. »

— *Sine modo*. C.-à-d. : Permetta actuellement, pour cette fois. L'adverbe est accentué et oppose l'instinct présent à l'avenir : ce n'est qu'en passant que le Christ s'humilia devant le précurseur, en se faisant baptiser par lui; il reprendra ensuite son vrai rôle. — A son tour, Jésus motive sa demande : *Sic enim...* — *Omnem justitiam* : tout ce qui est juste et saint, tout ce qui correspond à la volonté de Dieu. Or il entrait dans le plan divin que le Messie fût baptisé. Ce rite le rangeait extérieurement parmi les pécheurs, et montrait qu'il devait satisfaire pour eux tous. Accomplir toute justice, ce fut l'œuvre de Jésus depuis son incarnation jusqu'à sa mort. — *Tunc dimisit...* Plutôt, d'après le grec : « admittit eum. » Jean, cessant d'opposer de la résistance, accéda à la demande de Jésus.

16-17. Manifestations surnaturelles qui accompagnèrent le baptême du Christ. Il y en eut deux : l'apparition de la colombe et la voix céleste. —

ascendit de aqua. Et ecce aperti sunt ei caeli; et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam, et venientem super se.

17. Et ecce vox de caelis, dicens: Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui.

aussitôt hors de l'eau. Et voici que les cieux lui furent ouverts, et il vit l'Esprit de Dieu qui descendait comme une colombe, et qui vint sur lui.

17. Et voici qu'une voix du ciel disait: Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu.

CHAPITRE IV

1. Tunc Jesus ductus est in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo.

2. Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esuriit.

3. Et accedens tentator, dixit ei: Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant.

1. Alors Jésus fut conduit dans le désert par l'Esprit, pour être tenté par le diable.

2. Et lorsqu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim.

3. Et le tentateur, s'approchant, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains.

Aperti caeli... C.-à-d., semblèrent s'ouvrir. On vit dans le ciel comme une ouverture, par laquelle sortit la divine colombe. Le pronom *ei* est à remarquer: c'est spécialement pour Jésus qu'eut lieu ce phénomène. — *Descendentem...* « Pour le Messie, le baptême de l'Esprit-Saint fut associé immédiatement au baptême d'eau. » — *Sicut columbam.* Symbole expressif, qui représentait la paix apportée au monde par Jésus-Christ, comme aiment à le dire les Pères. — *Et ecce...* (vers. 17) Introduction au second phénomène. — *Hic est...* Dans le récit de saint Matthieu, la voix s'adresse au précurseur qui, d'après Joan. I, 31 et ss., fut témoin de cette manifestation divine; d'après les deux autres synoptiques, elle s'adressa directement à Jésus. — *Filius.* Fils de Dieu dans le sens strict. Cf. I, 20; Luc. I, 34; Ps. II, 7, etc. Les articles du texte grec (ὁ υἱός μου ὁ ἀγαπητός) soulignent la pensée. — *Mihi complacui.* Le prétérit désigne un fait permanent. Toute cette parole divine est comme l'écho du célèbre passage d'Isaïe, XLII, 1. Elle proclamait officiellement que Jésus était le Messie, le Fils de Dieu, et lui promettait l'assistance de son Père pour son ministère public, qui allait commencer.

3^o La tentation de Jésus. IV, 1-11.

Cf. Marc. I, 12-13; Luc. IV, 1-13. Fait vraiment réel et objectif, encore plus extraordinaire et mystérieux que le précédent. Mais il convenait que le Messie, consacré par le rite du baptême, passât par l'épreuve de la tentation; que le second Adam triomphât de Satan, et vengeât ainsi les défaites du premier et de ses descendants. Les trois tentations successives par lesquelles Jésus passa sont comme un abrégé de toutes les nôtres; sa triple victoire est donc pour nous un admirable modèle (cf. Hebr. II, 18; IV, 15).

CHAP. IV. — 1-2. Introduction: conduit au

désert par l'Esprit-Saint, Jésus jeûne pendant quarante jours. — *Ductus est.* Ἀνήχθη, il fut conduit en haut; c.-à-d., dans un district plus élevé que la profonde vallée du Jourdain. — *In desertum.* Voyez III, 1 et les notes. D'après une ancienne tradition, sur la montagne dite actuellement de la Quarantaine, au nord-ouest de Jéricho (*Att. géogr.*, pl. X, et XII). — *Tentatur.* Le sens de cette expression (πειρασθήναι) est spécifié dans la suite du récit par les trois tentations particulières que Jésus eut à subir: être porté à accomplir des actes en désaccord avec la volonté de Dieu, être porté au mal. — *Diabolo.* Le prince des démons, Satan. Les LXX traduisent habituellement le nom hébreu *sâtân* par ce substantif, qui signifie étymologiquement: le calomniateur. Notez le contraste: par l'Esprit-Saint, par le diable. — *Jejunasset.* Ce jeûne fut absolu, comme le dit formellement saint Luc, IV, 2, et comme il ressort du détail et *noctibus*, propre au premier évangile. — *Esuriit.* Faim d'une extrême violence, la nature reprenant tous ses droits; et telle fut l'occasion de la première tentation.

3-4. Première tentation. — *Accedens.* Détail spécial. Satan se présente donc visiblement, sous une forme corporelle. — *Tentator.* Le tentateur par excellence, le démon, qui est en effet l'auteur d'un grand nombre des tentations qui assaillent les hommes. Cf. vers. 5, 8, 10, 11; I Par. XI, 1; Job, I, 9 et ss., etc. — *Si Filius Dei...* Cette formule prouve que le démon connaissait jusqu'à un certain point la nature des relations de Jésus avec Dieu. Il veut en savoir davantage. Par le ton de doute avec lequel il prononça ces mots, il désirait exciter Jésus à manifester par des actes extraordinaires la réalité de son titre de Fils de Dieu. — *Lapides... panes.* Le démon suggérait donc à Notre-Sei-